



Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA

Hors-série n° 13 | 2023

L'espace sacré au sein de l'église médiévale

Les travées droites intermédiaires entre la nef et le chœur : dénominations, fonctions, marques dans l'espace ? Étude de cas dans le diocèse de Langres

Anna Jeannel



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/cem/19945>

DOI : [10.4000/cem.19945](https://doi.org/10.4000/cem.19945)

ISSN : 1954-3093

Éditeur

Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre

Référence électronique

Anna Jeannel, « Les travées droites intermédiaires entre la nef et le chœur : dénominations, fonctions, marques dans l'espace ? Étude de cas dans le diocèse de Langres », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], Hors-série n° 13 | 2023, mis en ligne le 28 avril 2023, consulté le 07 septembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/cem/19945> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cem.19945>

Ce document a été généré automatiquement le 7 septembre 2023.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions
4.0 International - CC BY-NC-SA 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>

Les travées droites intermédiaires entre la nef et le chœur : dénominations, fonctions, marques dans l'espace ? Étude de cas dans le diocèse de Langres

Anna Jeannel

- 1 Dans les églises sans transept à nef unique, l'existence d'une travée supplémentaire située entre la travée droite du chœur et la nef, en général placée à la verticale du clocher, interroge sur la fonction de cette travée et sa dénomination. Cette question s'est imposée lors de mes recherches au cours de ma thèse sur les petites églises rurales des XII^e et XIII^e siècles dans le diocèse de Langres que la répétition de cet espace semblait caractériser¹. Le but, ici, est d'évoquer ces travées qui n'appartiennent ni au chœur, ni à la nef, tant d'un point de vue architectural que liturgique, et qui apparaissent, en quelque sorte, comme des espaces hybrides et isolés. Comment distinguer cet espace dans l'architecture religieuse du Moyen Âge et quelle(s) dénomination(s) doit-on lui attribuer : avant-chœur, travée sous clocher ou travée droite de chœur ? Nous chercherons également ici à nous interroger sur sa ou ses fonctions et sur les personnes autorisées à y pénétrer.
- 2 La première partie du propos vise à définir ces travées droites intermédiaires, suivie, dans une deuxième, d'une brève présentation du diocèse de Langres et du corpus concerné par l'étude. Dans la troisième partie, l'existence même de cette travée droite intermédiaire, indépendante du chœur et de la nef, sera argumentée au travers d'exemples et de contre-exemples situés dans le diocèse de Langres. Nous conclurons par des hypothèses sur sa fonction architectonique et son rôle liturgique, en considérant l'aire de diffusion des églises du diocèse présentant cette caractéristique architecturale.

1. Une travée droite intermédiaire entre le chœur et la nef : une question de vocabulaire architectural

- 3 Les dénominations utilisées pour désigner cette travée intermédiaire sont variées selon les spécialistes. Généralement présente dans les édifices à vaisseau unique, leur position dans l'édifice pourrait être rapprochée de celle du transept. Cependant, à la différence du transept, cette travée non seulement ne débord pas ou rarement l'emprise de la nef, mais elle n'est pas non plus disposée transversalement à l'axe de l'édifice comme l'est un transept. Du point de vue de la distribution des parties de l'église, elle occupe l'emplacement des croisées et, à l'image de nombre d'entre elles, supporte souvent la tour du clocher. Dans les travaux scientifiques, elle est désignée par les termes d'*avant-chœur*, de *travée droite de chœur* ou encore de *travée sous clocher*. Les discussions autour de son appellation montrent que la question oppose les chercheurs. Les termes d'*avant-chœur* ou de *travée droite de chœur* signifient qu'on lui attribue une appartenance au chœur architectural.
- 4 Dans son glossaire sur l'architecture, Jean-Marie Pérouse de Montclos définit l'*avant-chœur* ainsi :
- Une partie de certaines églises de plan allongé, comprise entre la nef et le chœur. L'*avant-chœur* peut être formé de plusieurs travées séparées de la nef comme du chœur par deux divisions structurelles. [...] L'*avant-chœur* peut n'être formé que d'une seule travée de plan, qui marque elle-même la division entre la nef et le chœur et se distingue de l'un et de l'autre par sa composition qui rappelle souvent celle d'une croisée de transept : comme celle-ci, elle n'est comptée ni dans les travées de nef ni dans les travées de chœur².
- 5 L'auteur illustre son propos avec l'église Notre-Dame de Fontaines-en-Sologne (Loir-et-Cher), dont la travée d'*avant-chœur* correspond à une travée située sous une tour du XIII^e siècle placée avant le chœur architectural. Il précise, cependant, qu'il ne faut pas « appeler *avant-chœur* la partie antérieure rectiligne de certains chœurs par opposition à l'abside plus étroite³ ». Malgré l'exemple utilisé, il faut signaler que Jean-Marie Pérouse de Montclos n'est pas spécialiste du Moyen Âge. C'est pourquoi il nous faut chercher d'autres références de spécialistes. Cependant, cette dernière a ceci d'intéressant qu'elle distingue la travée droite d'un chœur à abside et d'une travée droite intermédiaire entre le chœur et la nef, qu'il appelle « *avant-chœur* ».
- 6 Dans un article paru en 2007 dans les actes du colloque sur la place du chœur du Moyen Âge à l'époque moderne, coorganisé par l'EPHE et l'INHA, Christian Sapin évoque à son tour cette hiérarchie des espaces du sanctuaire perceptible dans l'architecture. Il prend toutefois ses distances avec le terme d'« *avant-chœur* » pour désigner cette travée qui précède le chœur et l'illustre avec l'abbatiale de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, fondée au IX^e siècle⁴.
- 7 Yves Esquieu revient sur la question dans le colloque de Nantua et signale que l'historiographie du XIX^e siècle reste vague sur la définition des parties orientales et leur rôle liturgique, ce qui occasionna, toujours selon lui, dans l'archéologie du XX^e siècle, des confusions dans la lecture des plans des édifices⁵. C'est pourtant au XIX^e siècle que semble être créé le terme d'« *avant-chœur* », sans aucune référence à des dénominations bien précises dans les textes. Dans son article, il explique que le chœur est généralement divisé en trois parties. Reprenant la dénomination utilisée pour les églises paléochrétiennes, il retient le terme fonctionnel de *presbyterium*, comme la

partie la plus occidentale du chœur, un espace architectural placé entre l'abside et le transept ou la nef⁶. Ce mot correspondrait à la définition de la « travée droite de chevet ». Il évoque à ce propos l'évolution du plan des églises, avec le XI^e siècle comme le moment où se généralise la travée droite entre la nef ou le transept et l'abside. Toutefois, il souligne que l'attribution d'une fonction précise à cette travée reste un exercice complexe⁷. Cette travée dont la fonction est mal définie peut être cernée par des critères de type architectural ou ornemental⁸.

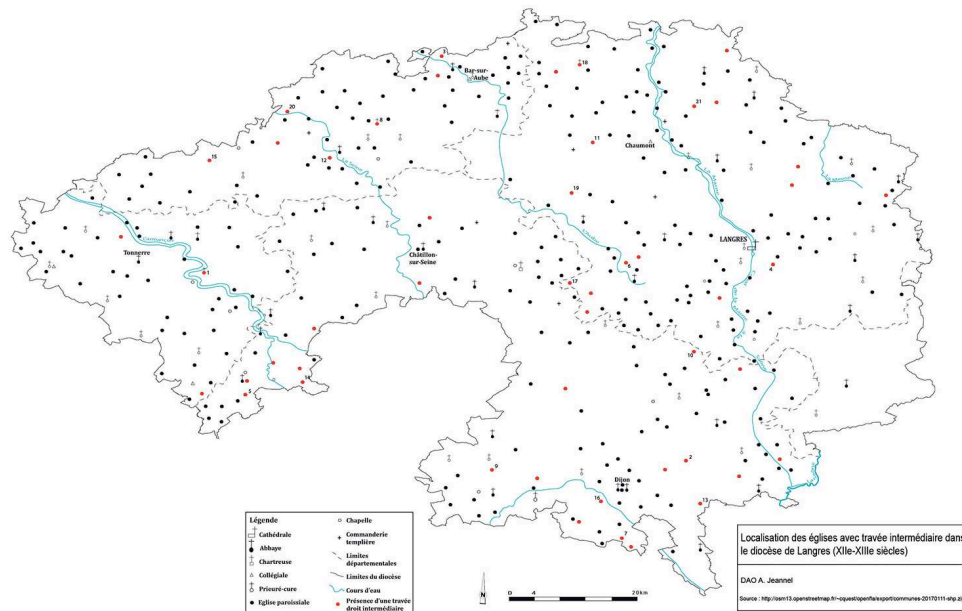
- 8 On constate que cet élément est peu présent dans la littérature scientifique, probablement en raison de son manque de représentation dans l'architecture, et que, de fait, une incertitude persiste dans le rattachement de cette travée à l'une ou l'autre des parties architecturales de l'église. Cette incertitude vient surtout d'une utilisation ambiguë du terme chœur, selon qu'on l'emploie du point de vue des formes architecturales ou selon qu'on se réfère à la fonction liturgique. À cet égard, on reverra ici à la conclusion du présent colloque où les auteurs invitent à abandonner cette terminologie, source de confusion pour désigner le sanctuaire⁹. On pourrait poser le postulat que cette travée a pu revêtir diverses fonctions : architectonique, de monumentalisation, liturgique, voire mémorielle en lien avec une dévotion particulière ou commémorative liée à un usage funéraire ou à l'investissement d'un commanditaire précis. Cet espace a donc pu avoir plusieurs fonctions et des fonctions différentes d'un édifice à l'autre. C'est pourquoi, avant de discuter plus avant de la question, il est nécessaire d'examiner l'architecture des édifices de notre corpus.

2. Les édifices du diocèse de Langres présentant une travée intermédiaire

2.1. Présentation géographique du diocèse et du corpus concerné

- 9 Le diocèse de Langres s'étend, au nord, jusqu'à Vignory et, au sud, jusqu'à Dijon, à l'ouest, jusqu'à Tonnerre et, à l'est, jusqu'à l'ancienne abbaye de Morimond (fig. 1).

Fig. 1 – Diocèse de Langres : localisation des églises avec travée intermédiaire du XII^e-XIII^e siècle (DAO A. Jeannel).



- 10 Ce diocèse, dont une partie est une seigneurie épiscopale, se caractérise, aux XII^e et XIII^e siècles, par des influences artistiques variées, allant du gothique champenois, comme l'église de Mussy-sur-Seine, au style bourguignon, comme l'église Notre-Dame de Dijon. Au XII^e siècle, on y trouve encore une forte influence clunisienne alors que le style cistercien s'impose progressivement : la cathédrale de Langres réunissant ces deux courants.
- 11 Le corpus concerné par cet article regroupe 48 édifices sur les 378, hors abbayes, que nous avons recensés pour le corpus de notre thèse, soit un total de 12 %. Sur l'ensemble du corpus de notre thèse, seuls 32 % des édifices conservent un chœur et une nef, ou plus, des XII^e-XIII^e siècles, tandis que dans les autres édifices, les remaniements ont été importants – sans compter les nombreuses églises du diocèse mentionnées dans les sources médiévales et entièrement détruites. Ainsi, ce corpus de quarante-huit églises aurait pu être enrichi d'édifices remaniés ou détruits. Ces églises ont été construites entre le début du XII^e siècle et la seconde moitié du XIII^e siècle, à l'exception de Saint-Germain-lès-Senailly fondée au XI^e siècle. Elles sont réparties sur l'ensemble du diocèse.
- 12 Nous avons retenu l'appellation d'une travée intermédiaire indépendante entre la nef et le chœur en tenant compte de différents éléments : dimensions et décor ou modénatures propres à cet espace. Selon les cas, les travées comportent une ou plusieurs des caractéristiques dégagées.

2.2. La travée droite intermédiaire dans le diocèse de Langres : présentation architecturale

- 13 Sur les 48 églises concernées, 41 supportent une tour de clocher, se rapprochant ainsi de la définition de Jean-Marie Pérouse de Montclos (fig. 2).

Fig. 2 – Tableau des églises à travée intermédiaire dans le diocèse de Langres (cl. A. Jeannel).

Le tableau est un document complexe et très dense, comprenant de nombreuses colonnes (plus de 40) et environ 40 lignes de données. Les colonnes contiennent des informations telles que des numéros, des noms d'églises, des lieux, des dates, des caractéristiques architecturales et des références bibliographiques. La lisibilité est limitée par la taille réduite de l'image et la densité du texte dans les cellules.

- 14 Cette travée intermédiaire se caractérise, dans ce corpus, par des dimensions distinctes des autres espaces de l'église, par une ornementation et des modénatures spécifiques et par un couverture bien individualisé. Tous ces critères expriment une volonté de distinction architecturale. Dix de ces travées intermédiaires sont séparées des autres parties de l'église par des arcs différents, des arcs doubleaux de la nef ou du chœur, souvent plus massifs, qui accentuent leur effet d'isolement. Dans l'église de Blaisy-Haut (cf. fig. 2, n° 9), cette travée est séparée du chœur et de la nef par deux arcs diaphragmes en plein cintre.
- 15 Sur l'ensemble du corpus concerné, les dimensions ont été relevées dans vingt-six églises et révèlent des différences admettant que ces travées ne peuvent être rattachées ni à la nef ni au chœur (cf. fig. 2). Dans onze cas, le voûtement y est le plus haut. Dans l'église de Fixin (cf. fig. 2, n° 23), il ressort une certaine homogénéité en apparence ; cependant, la travée intermédiaire y est plus longue que toutes les autres. Elle est aussi de même hauteur que celles de la nef, mais moins large ; par ailleurs, non seulement elle est plus haute, moins large et plus longue que la travée du chœur, mais la clé de voûte n'est pas ornée de motif figuré : la distinction architecturale entre les deux est ici très nette.
- 16 Sur 21 des 48 églises, un couverture distinct est adopté pour cette travée intermédiaire¹⁰. Quinze d'entre elles, ont un couverture totalement différent de celui du chœur et de la nef, comme à Prangey (cf. fig. 2, n° 40), où le chœur est couvert d'une voûte en berceau brisé, la travée intermédiaire d'une voûte d'ogives et la nef d'une voûte en berceau, tandis que les six autres, où le chœur et la travée intermédiaires sont couverts de voûtes sur croisée d'ogives, les profils des deux sont propres à cette travée (cf. fig. 2, n° 1, 10, 12, 15, 22 et 41). Dans l'église de Bertignolles (cf. fig. 2, n° 8), les supports de la voûte sont des demi-colonnettes engagées et ceux du chœur sont des

culots. Dans l'église de Balesmes-sur-Marne (cf. fig. 2, n° 4), les contreforts se terminent par un glacis souligné d'un liseré sur la nef, tandis que ceux de la travée intermédiaire sont simplement à glacis (fig. 3)¹⁷. De même, à Villars-Montroyer (cf. fig. 2, n° 46), les contreforts de la travée intermédiaire sont à glacis tandis que ceux du chœur sont à double pente.

Fig. 3 – Église de Balesmes-sur-Marne (Haute-Marne), face sud extérieure, distinction des contreforts de la nef et de la travée sous clocher (cl. A. Jeannel).



- 17 Le décor aussi est souvent distinct de ceux du chœur et de la nef. Prenons, par exemple, l'église d'Arsonval (cf. fig. 2, n° 3), où dans le chœur les chapiteaux sont ornés de crochets élémentaires aux angles, tandis que ceux de la travée intermédiaire sont ornés de crochets végétaux plus ouvragés (fig. 4 et 5).

Fig. 4 – Église d'Arsonval (Aube), chapiteau du chœur (cl. A. Jeannel).



Fig. 5 – Église d'Arsonval (Aube), chapiteaux de la travée intermédiaire et de l'arc entre ces deux espaces (cl. A. Jeannel).



- 18 Le soin est donc ici clairement apporté à cette travée intermédiaire. Dans l'église de Boussois (cf. fig. 2, n° 10), les chapiteaux du chœur possèdent tous le même motif à feuilles plates dans les angles (fig. 6), et ceux de la travée intermédiaire des motifs

sculptés variés avec des crochets (fig. 7) ; quant au décor des chapiteaux de la nef, il est composé de motifs végétaux en faible relief, sauf pour le pilier sud où se trouvent deux têtes sculptées aux angles (fig. 8). Dans certains édifices, les supports sont également différents.

Fig. 6 – Église de Boussenois (Côte-d'Or), chapiteau sud-est du chœur (cl. A. Jeannel).



Fig. 7 – Église de Boussenois (Côte-d'Or), chapiteau sud-ouest de la travée intermédiaire (cl. A. Jeannel).

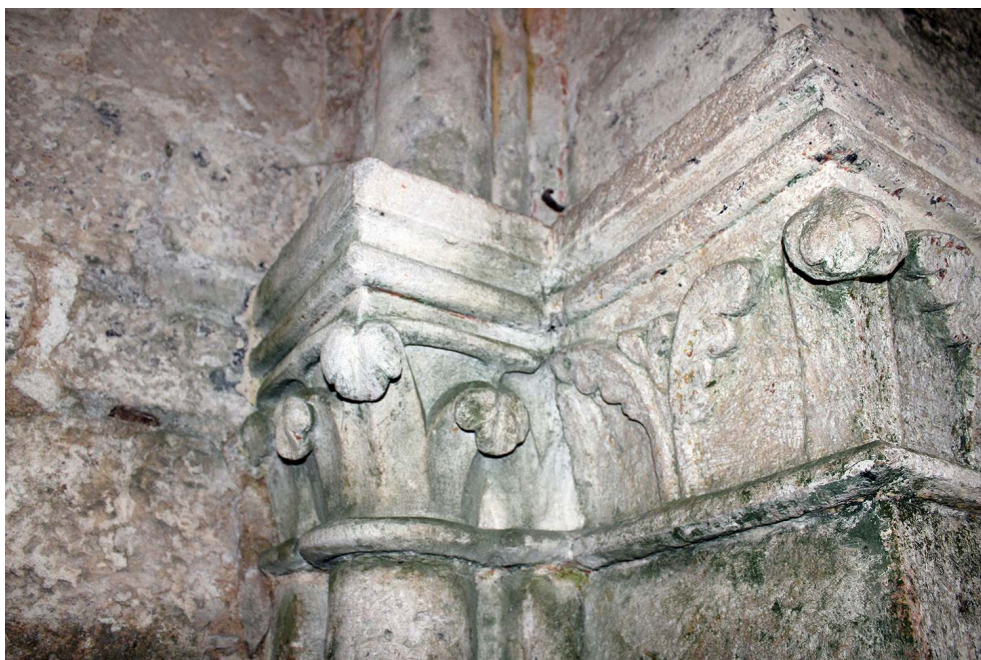


Fig. 8 – Église de Bousseinois (Côte-d'Or), chapiteau sud de la nef (cl. A. Jeannel).



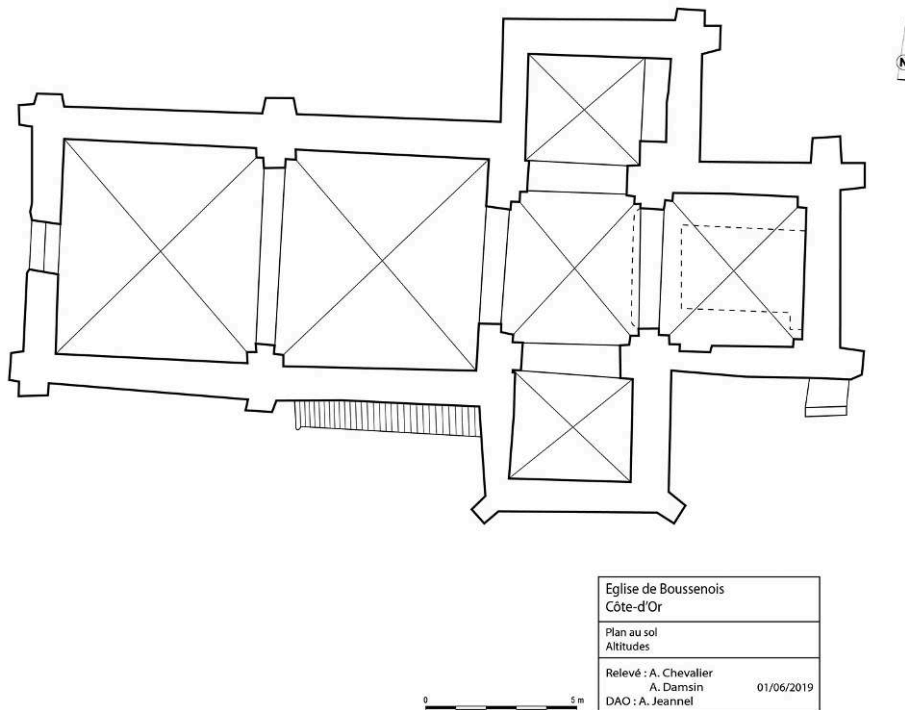
- 19 Regardons maintenant quelques exemples conjuguant plusieurs critères. Dans l'église de Prangey (cf. fig. 2, n° 40), un transept et un chœur à travée unique ont été ajoutés au XVI^e siècle, à l'est de l'ancien chœur. Primitivement, l'église, datée de la seconde moitié du XII^e siècle, était composée d'un chœur à deux travées, d'une travée intermédiaire, qui supporte la tour du clocher, et d'une nef à deux travées (fig. 9). La longueur de la travée intermédiaire est réduite de moitié par rapport au chœur, mais sa largeur est agrandie par rapport à celui-ci par des niches latérales créées par de larges arcs brisés destinés à soutenir la souche du clocher¹². Cette travée sous clocher est séparée des autres parties par des supports massifs destinés à soutenir le clocher. Les arcs doubleaux de la travée ont une portée moindre que ceux du chœur, de forme brisée, ou de la nef en plein cintre. Chaque espace a donc ici un voûtement qui lui est propre : voûte en berceau brisé pour le chœur, voûte sur croisée d'ogives pour la travée sous clocher et voûte en berceau pour la nef.

Fig. 9 – Église de Prangey (Haute-Marne), voûtes distinctes (cl. A. Jeannel).



- 20 Dans l'église de Boussenois (cf. fig. 2, n° 10), le plan cruciforme latin actuel est une modification du plan allongé initialement engagé et apparemment modifié au cours du chantier de construction en raison de l'ajout de deux chapelles latérales de part et d'autre de la travée intermédiaire (fig. 10). Il était donc prévu que l'église soit simplement composée d'une nef à deux travées, d'une travée droite intermédiaire surmontée d'un clocher et d'un chœur à travée unique. La longueur et la largeur de la travée intermédiaire sont très réduites par rapport aux travées de la nef et du chœur. La hauteur sous voûte ne correspond à aucun des deux autres espaces. Bien que le profil des ogives soit le même pour tout l'édifice, nous avons précédemment souligné l'originalité du décor de la travée par rapport aux deux autres espaces.

Fig. 10 – Église de Bousseois (Côte-d'Or), plan général (relevé A. Chevalier-Shmauhanets et A. Damsin, DAO A. Jeannel).



- 21 Contre l'idée de considérer cette travée comme une travée indépendante d'un chœur à deux travées, dont la première – celle qui nous préoccupe ici – supporterait le clocher, nous objecterons que, dans le diocèse de Langres, des chœurs à deux travées dont la première supporte le clocher existant, mais que cette forme de chœur n'entraîne pas, pour cette première travée, de telles différences dans les dimensions, les couvertures, les modénatures ou l'ornementation¹³. Prenons l'exemple de l'église de Baissey, en Haute-Marne, où la première travée de chœur supporte le clocher. Ces deux travées et le clocher forment un ensemble entièrement construit en pierre de taille (fig. 11 et 12). La première travée ne présente pas de réduction de ses dimensions à cause du clocher qui la surmonte, ni de modification dans son ornementation, et ne montre aucun des autres critères que nous avons décrits plus haut.

Fig. 11 – Église de Baissey (Haute-Marne), clocher sur la première travée du chœur, face sud du chœur (cl. A. Jeannel).

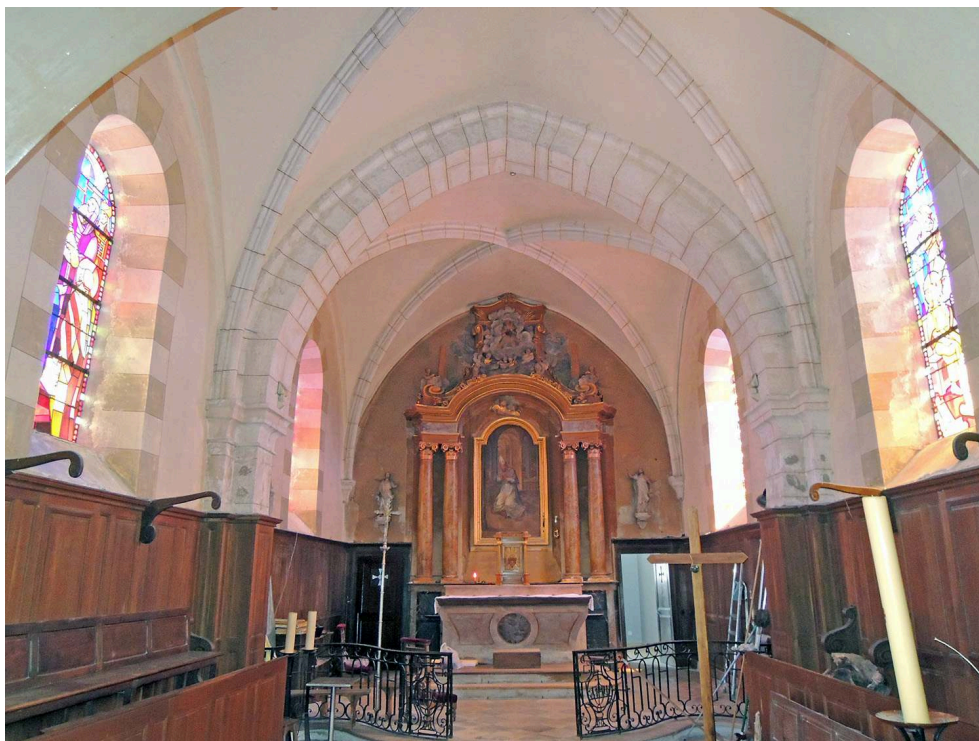


Fig. 12 – Église de Baissey (Haute-Marne), vue intérieure du chœur (cl. A. Jeannel).



- 22 De même, dans l'église de Fontaine-Française, en Côte-d'Or, la première travée du chœur correspond à la tour-clocher, mais le répertoire ornemental et les dimensions sont pourtant identiques entre les deux travées (fig. 13).

Fig. 13 – Église de Fontaine-Française (Côte-d'Or), vue intérieure du chœur à deux travées identiques (cl. A. Jeannel).



- 23 Ces quelques cas parmi tant d'autres appuient l'hypothèse, selon nous, d'une travée particulière, indépendante du chœur et de la nef, dans laquelle il semble qu'il y ait bien de la part des constructeurs une volonté de la distinguer des autres parties de l'église.
- 24 Nous avons abordé l'idée d'un transept au sein d'églises à vaisseau unique. Dans son ouvrage sur les transepts, Michel Lheure en dénombre un certain nombre et quelques églises du diocèse de Langres dispose de cette particularité, comme les églises de Nogent-lès-Montbard, Fixey et Fénay, toutes en Côte-d'Or¹⁴. Cependant, le terme de transept ne nous semble, ici, pas adéquat, notamment parce qu'il ne s'agit pas d'un espace transversal, principe fondamental du transept, puisqu'il s'agit bien d'une travée dans la continuité du plan allongé.

3. Quelques hypothèses sur les fonctions et la répartition géographique des églises à travée intermédiaire

- 25 Le diocèse de Langres comprend des églises paroissiales médiévales, en majorité de dimensions modestes, construites entre le début du XII^e siècle et la seconde moitié du XIII^e siècle, avec toutefois quelques exceptions d'églises bâties au XI^e siècle. Nous sommes donc loin par le statut, la fonction ou les dimensions, des édifices cités à titre d'exemple par ceux qui, nous l'avons vu dans la première partie de cet article, se sont

intéressés à ces travées¹⁵. Dans son article, Christian Sapin y voyait, à l'image du transept, un moyen de « mise à distance » entre le chœur, entendu ici au sens d'espace sacré réservé au clergé, et la nef des fidèles. Compte tenu de l'importance accordée à l'eucharistie à partir du XI^e siècle, et tout particulièrement à la suite du concile du Latran de 1215 qui encourage les fidèles à communier, pourrait-on considérer cette travée intermédiaire comme un espace de rencontre, où le fidèle pénètre afin de recevoir la communion, sans pour autant s'approcher trop de l'autel, le lieu du vrai sacrifice pour reprendre l'expression d'Odon de Cambrai (v. 1050-1113)¹⁶ ?

- 26 Dans notre étude, seulement sept églises n'ont pas de clocher au-dessus de leur travée intermédiaire. Dans l'église de Sacquenay (cf. fig. 2, n° 41), la travée de chœur est précédée d'une travée qui ne supporte pas de clocher (fig. 14).

Fig. 14 – Église de Sacquenay (Côte-d'Or), vue intérieure du chœur à deux travées différentes (cl. A. Jeannel).



- 27 Cette travée est séparée de la travée orientale par un arc-doubleau brisé et de la nef par un arc diaphragme. De surcroît, la longueur de la travée orientale du chœur est de 5,20 m tandis que celle de la travée intermédiaire est de 2,85 m et ses supports diffèrent, notamment dans les profils des ogives et des tailloirs. Cette église est un cas particulier : la travée intermédiaire est petite et ne supporte pas le clocher. Nous n'avons pas identifié de fonction à cet espace, si ce n'est un espace de « mise à distance » entre le chœur et le transept. Pourquoi concevoir des espaces supplémentaires de mise à distance dans des églises aussi modestes ?
- 28 Dans le cas des églises de Bertignolles, de Fixin, de Montsaugeon et de Vitry-en-Montagne, les clochers actuels sont postérieurs. À Montsaugeon, le clocher, aujourd'hui localisé sur la chapelle sud, était sans doute, d'après le voûtement circulaire pour le passage des cloches, sur la travée intermédiaire.

- 29 Nous pouvons aussi nous interroger sur les raisons pour lesquelles, dans des églises aussi modestes, les bâtisseurs ont préféré ajouter une travée supplémentaire pour supporter le clocher.
- 30 Cette caractéristique architecturale divise les spécialistes : pour beaucoup, il ne s'agit que d'une simple extension du chœur et, pour d'autres, qui l'observent épisodiquement dans leur aire géographique d'étude, elle n'a soulevé que des interrogations fugaces et ne représenterait qu'un épiphénomène. Nous retrouvons ce dispositif architectural autour du diocèse de Langres et moins fréquemment dans les diocèses voisins : dans le diocèse de Sens et très épisodiquement dans le Brionnais¹⁷. Dans sa thèse de doctorat concernant le diocèse de Toul, Cédric Moulis recense plusieurs églises qui présentent cette particularité architecturale, comme la chapelle de Blanzey ou les églises de Couvonges, Effincourt, Malaumont ou encore Sepvigny¹⁸, que l'auteur a intégré dans la catégorie d'église avec un « clocher sur travée de chœur ». Toutefois, on y retrouve des caractéristiques semblables à celles de nos travées intermédiaires¹⁹. Peut-on donc voir dans ces travées droites intermédiaires entre le chœur et la nef un dispositif mis en œuvre dans une large région de l'est de la France, concentré dans le diocèse de Langres et dont le rayonnement diminuerait au fur et à mesure qu'on s'en éloigne ? Cependant, les édifices des autres diocèses n'ont pas été étudiés dans cette perspective, et il conviendrait peut-être, en conséquence, d'élargir l'enquête.

4. Conclusion

- 31 La citation de nombreux cas avait pour objectif de vérifier l'existence d'une travée droite intermédiaire particulière séparant le chœur et la nef. Certes, peu d'édifices semblent concernés par cette caractéristique, mais la faiblesse de ce corpus est impactée par les modifications architecturales subies par les églises au cours du temps, surtout dans les parties orientales. La construction d'une travée supplémentaire entre ces deux espaces pour des églises paroissiales apparaît finalement comme un phénomène original, surtout au regard de la simplicité de ces édifices et du coût nécessaire à de telles constructions. D'après l'étude des édifices, elle soutient généralement la tour-clocher et adopte un répertoire architectural et ornemental qui lui est souvent propre ; elle apparaît de surcroît relativement soignée dans plusieurs cas, ce qui dénote un réel investissement de la part des bâtisseurs. La question des sources de financements pour la construction et l'entretien de ces espaces est donc pertinente ici, afin de discuter de leur fonction en l'absence de sources explicites. Cependant, peu de documents nous renseignent sur ces églises rurales et leur conservation sous leur forme originelle est encore plus rare. Au terme de cet exposé, l'expression *travée intermédiaire* semble la plus appropriée pour désigner ces travées situées entre la nef et le chœur, qui sont différentes des travées de ces autres parties, qu'elles soient ou non surmontées d'un clocher. L'expression « avant-chœur » n'est ni correcte ni erronée, car cette travée est située avant le chœur, mais n'est pas, pour autant, une extension des fonctions de celui-ci. Ainsi, du point de vue architectonique, la fonction de ces travées intermédiaires semble être de servir, dans bien des cas, de support au clocher, mais, comme nous l'avons vu, cela n'est pas systématique. En outre, dans un nombre de cas non négligeable, le traitement différentiel dont elles ont fait l'objet nous porte à penser que cet espace était investi d'une fonction plus immatérielle, dont l'éventail des possibles, encore large, reste à explorer : liturgique –

comme nous l'avons proposé –, circulatoire, mémoriel, commémoratif... Quoi qu'il en soit, lorsqu'elle existe, cette travée marque alors un lieu particulier au sein de l'église, à la jonction de la nef et du chœur.

NOTES

1. Encore au stade d'étude et d'analyse, cette réflexion s'inscrit dans le cadre d'une recherche doctorale.
2. J.-M. PÉROUSE DE MONTCLOS, *Architecture : description et vocabulaire méthodiques*, Paris, 2011, p. 440.
3. J.-M. PÉROUSE DE MONTCLOS, *Architecture...*, *ibid.*
4. C. SAPIN, « Le chœur dans l'église carolingienne : archéologie et architecture d'un espace », in *La place du chœur : architecture et liturgie du Moyen Âge aux Temps Modernes*, Paris, 2012, p. 48.
5. Y. ESQUIEU, « Introduction à l'organisation de l'espace ecclésial », in A. BAUD (dir.), *Espace ecclésial et liturgie au Moyen Âge*, Lyon, 2010, p. 68.
6. Y. ESQUIEU, « Introduction... », *ibid.*
7. A. BAUD et J. TARDIEU (dir.), *Organiser l'espace sacré au Moyen Âge : topographie, architecture et liturgie (Rhône-Alpes – Auvergne)*, Lyon, 2014, p. 116.
8. A. BAUD et J. TARDIEU (dir.), *Organiser l'espace...*, *ibid.*, p. 117.
9. Voir les conclusions du colloque par B. Boissavit-Camus et A. Rauwel.
10. Pour cinq édifices connus par les textes uniquement, nous n'avons pas trouvé de renseignements sur les couvrements des espaces.
11. Il n'y a pas de contreforts sur le chœur de l'église de Balesmes-sur-Marne.
12. P. JALUZOT, *Architecture et décor des clochers des églises rurales en Bourgogne du Sud (XI^e-XII^e s.)*, thèse de doctorat, dir. Q. Cazes et C. Sapin, université Paris 1 Panthéon Sorbonne, 2017.
13. Ce sont, ici, des objections qui ont été soulevées lors du colloque.
14. M. LHEURE, *Le transept : de la Rome antique à Vatican II. Architecture et liturgie*, Paris, 2007.
15. Voir la note n° 4 pour le cas de Saint-Philbert cité par Christian Sapin et la note n° 5 pour les cas cités par Yves Esquieu.
16. D. IOGNA-PRAT, *La Maison Dieu. Une histoire monumentale de l'Église au Moyen Âge (v. 800-v. 1200)*, Paris, 2006, p. 448-459 (« Le lieu du sacrifice »).
17. Je remercie, ici, Emilie Alexandre, qui a étudié l'archidiaconé de Sens dans le cadre de son doctorat, et Anelise Nicolier, qui a soutenu sa thèse en 2015 sur le paysage monumental religieux dans le Brionnais, à l'époque romane. Elles ont toutes deux retrouvé des similitudes avec quelques églises de leur corpus.
18. C. MOULIS, *Bâtir en Lorraine méridionale (XI^e-XII^e siècles) : chantiers et mise en œuvre des matériaux*, thèse de doctorat, dir. G. Giuliato et N. Reveyron, université de Lorraine, Nancy, 2018, p. 33.
19. Après discussion avec l'intéressé, M. Moulis ne s'est pas posé la question d'un tel espace et n'a donc pas créé de catégorie dans son tableau récapitulatif.

AUTEUR

ANNA JEANNEL

Archéologue, Université Paris Nanterre, UMR 7041 ArScAn, équipe THEMAM